

PROJET NOMAD 2005-2008

1. CONTEXTE DU PROJET

L'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'apprentissage des adultes.

En 2005, il n'était plus nécessaire de justifier l'intégration des TIC en éducation ni son apport pour l'apprentissage. Cependant, il s'avérait important d'en préciser l'impact dans le cas de l'éducation des adultes avec des besoins particuliers, car il s'agissait d'un type d'apprenants pour lequel on utilisait peu les TIC. En premier lieu, notons que l'impact attractif et positif des TIC qui influence habituellement la motivation était semblable à celui des autres clientèles. Évidemment, il fallait, pour ce faire, prévoir du temps au départ pour dépasser la peur première liée à l'utilisation de ces outils. De plus, l'usage des TIC pourrait renforcer l'assurance et l'estime personnelle des adultes en apprentissage car la capacité d'utiliser ces outils les placerait sur un pied d'égalité avec les autres utilisateurs d'un niveau supérieur d'éducation.

Au niveau de l'utilisation des outils de communication en ligne, on observait que l'usage des TIC permettait aux adultes plus timides ou ayant de la difficulté à s'exprimer en public d'aborder la communication de façon plus efficace et conviviale. En outre, ces contacts rapides avec les autres augmentaient la motivation et permettaient aux adultes en apprentissage de se créer un réseau de contacts élargi.

Évidemment, le fait d'utiliser les technologies comme outils d'apprentissage ne signifiait pas devoir laisser les adultes seuls devant l'ordinateur. En ce sens, un suivi et un tutorat permanents et rapides étaient nécessaires quant aux aspects techniques et pédagogiques de la formation.

L'utilisation des TIC était donc envisageable pour favoriser l'apprentissage des adultes particulièrement ciblés par le développement d'un réseau d'apprentissage communautaire.

Problématique

Situation socio-économique

La population de Lac-Saint-Jean-Est vivait une problématique socio-économique nécessitant de revoir les façons d'intervenir. D'une part, le décrochage scolaire et l'exode des jeunes étaient des phénomènes considérables pour notre région. D'autre part, près de la moitié de la population habitait, et habite toujours, en milieu rural sans transport en commun causant des problèmes de plus en plus criants de vieillissement de la population, d'isolement chez les personnes peu scolarisées et par le fait même, d'érosion de la main-d'œuvre.

Déjà en 2001, nous constatons un manque de formation et un manque de personnes ayant les compétences nécessaires pour occuper des emplois disponibles au sein de notre région dans un futur proche. Cette réalité exigeait des moyens d'action efficaces et immédiats pour éviter le départ de nos jeunes vers les grands centres, qu'ils soient scolarisés ou non, et ainsi donner un avenir socio-économique plus réjouissant pour notre MRC.

Objectifs du projet

Notre projet visait à créer, par le développement d'un réseau d'apprentissage communautaire, des ressources pédagogiques en ligne permanentes, souples et accessibles pour la clientèle ayant des besoins d'apprentissage et ayant un accès limité aux ressources éducatives en raison de difficultés géographiques et socio-économiques, et promouvoir les avantages que la collectivité peut retirer de la formation continue. Ce projet fut alors appelé Nomad, acronyme de Nouveaux médias d'apprentissage à distance.

De façon plus spécifique, il s'agissait de :

- permettre l'accès à des activités de formation significatives répondant aux besoins de la clientèle cible;
- assurer l'accessibilité des moyens technologiques d'apprentissage en ligne à tous les intervenants socio-communautaires et institutionnels;
- développer des moyens de sensibilisation aux avantages de la formation en ligne auprès de la clientèle cible;
- exploiter les ressources du parc technologique existant sur le territoire de Lac-Saint-Jean-Est;
- favoriser la concertation permanente entre les intervenants de l'éducation;
- enrichir les connaissances actuelles en ce qui a trait à l'utilisation des technologies d'apprentissage;
- stimuler, par l'utilisation des TIC, le développement social et économique et la concertation de la collectivité de Lac-Saint-Jean-Est tout en favorisant l'apprentissage à vie.

Concrètement, nous allions :

- mettre en place des moyens technologiques d'apprentissage accompagnés d'un support technique et pédagogique approprié en développant une plate-forme offrant des formations en ligne;
- organiser une structure de fonctionnement permettant d'exploiter la plate-forme d'apprentissage en utilisant les ressources du parc technologique de la collectivité de Lac-Saint-Jean-Est, notamment l'ensemble des Centres d'accès communautaire Internet (CACI);

- proposer aux trois types d'utilisateurs, c'est-à-dire administrateurs, formateurs et apprenants, une formation sur l'utilisation des différents moyens technologiques utilisés par le réseau et la plate-forme d'apprentissage;
- créer et développer, en quantité suffisante, des cours de qualité adaptés aux besoins de la clientèle visée;
- organiser la propriété et la gestion de la plate-forme technologique d'apprentissage de façon indépendante et démocratique;
- faire la promotion du projet et des avantages de la formation en ligne auprès de la clientèle cible;
- planifier et organiser une évaluation systématique de l'utilisation du réseau et de la plate-forme.

De façon plus globale et à long terme, d'autres objectifs étaient visés. Ainsi, Nomad contribuerait au développement collectif en encourageant la population dans son développement personnel et en améliorant ses connaissances fonctionnelles de base. L'augmentation du niveau de connaissances de ces personnes, leur donnerait la possibilité d'occuper des postes qui étaient ou allaient être en difficulté de recrutement. De ce fait, Nomad participerait au développement du marché de l'emploi et, par le fait même, à la stimulation de l'économie de Lac-Saint-Jean-Est, tout en participant au ralentissement de l'exode.

Finalement, puisque les partenaires avaient accès à un réseau de communication haute vitesse par micro-ondes d'une capacité de 10 méga bites par seconde sur leur territoire, l'organisation du réseau d'apprentissage communautaire Nomad permettrait également d'améliorer les connaissances sur les différentes technologies nécessaires pour offrir de la e-formation en utilisant ce type de réseau.

Description de la clientèle visée

Dans un premier temps, notre projet visait les personnes ayant des besoins d'apprentissage et un accès limité aux ressources éducatives en raison de difficultés géographiques et socio-économiques, comme mentionné ci-haut. Ces gens pourraient être des jeunes sans emploi, des chômeurs, des mères au foyer, etc. Bref, des personnes qui ont, pour la plupart, perdu le contact avec le monde de l'apprentissage.

Dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est, le décrochage au secondaire était très élevé et atteignait 40 % dans le secteur nord de la MRC au cours des dernières années. Ces jeunes venaient grossir les rangs des personnes en difficulté socio-économique et géographique de la région. Ces personnes étaient représentées dans les statistiques ([Profil socio-économique 2004](#)) dans la section des gens de 15 ans et plus qui n'ont pas de secondaire V. Cette statistique représente l'ensemble de la population mais la moitié de cette dernière vit en périphérie de la ville centre, donc c'étaient plus de 10 000 personnes qui se retrouvaient potentiellement dans la clientèle cible du projet. De plus, puisque l'utilisation de la plate-forme d'apprentissage allait requérir une certaine connaissance des rudiments de la navigation Web, le projet visait à rejoindre, parmi cette clientèle

cible, les personnes qui connaissaient déjà Internet. Ainsi, lors de notre projet pilote, nous comptons former spécifiquement plus de cent personnes sur trois ans.

Dans un second temps, une campagne de sensibilisation et de formation allait viser à augmenter le pourcentage de la clientèle cible. Par la suite, nous souhaitons rejoindre les personnes n'ayant pas une connaissance de base en informatique, les personnes qui n'avaient pas nécessairement de difficultés socio-économiques et celles qui désiraient parfaire leurs connaissances ou acquérir de nouvelles compétences mais qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer ou la disponibilité pour suivre un cours dans une institution.

Contribution à l'avancement des connaissances

La phase de conception de ce projet nous avait permis d'évaluer et d'analyser plusieurs projets de formation à distance utilisant les nouvelles technologies d'information et de communication ainsi que les plates-formes technologiques pouvant être utilisées dans le projet pilote. Nous avons également effectué une étude de faisabilité technologique du projet en analysant les infrastructures déjà en place sur son territoire. Nous croyions donc que Nomad permettrait d'enrichir les connaissances sur les technologies d'apprentissage en :

- développant une expertise dans la réalisation de cours en ligne, interactifs et efficaces qui répondraient à des besoins spécifiques de la collectivité ciblée;
- identifiant les meilleurs moyens de présenter les contenus et les outils nécessaires pour stimuler ces apprenants dans leur cheminement;
- identifiant les moyens les plus efficaces pour rejoindre la clientèle cible, entre autres, par le biais des TIC;
- sensibilisant la population (clientèle cible, entreprises, organisations, etc.) à l'utilisation des TIC pour faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences;
- développant une structure de fonctionnement qui permettrait un support technique et pédagogique efficace;
- acquérant une meilleure connaissance des possibilités techniques des infrastructures technologiques déjà en place.

2. ORIENTATIONS RETENUES

Solution technologique

Dès le début de la mise en place du projet, nous avons sélectionné la plate-forme d'apprentissage MOODLE comme base pour l'élaboration de notre réseau d'apprentissage communautaire. Cette plate-forme était adaptable pour répondre aux besoins de notre clientèle.

Les apprenants avaient accès à Nomad en utilisant les CACI (particulièrement pour le groupe témoin), leur ordinateur personnel branché par Internet ou autre ordinateur auquel ils avaient accès et les infrastructures technologiques des différents partenaires (écoles, bibliothèques, etc.).

Approche pédagogique

Nous avons choisi d'innover en termes d'apprentissage en misant sur une démarche réflexive de scénarisation pédagogique pour l'élaboration de nos formations. Nous avons utilisé le Modèle de Conception pédagogique Collaboratif, Contextualisé et par Compétence (E = MC4), dont les fondements sont :

- l'approche andragogique et socio-constructiviste;
- la psychologie cognitive;
- les technologies éducatives;
- l'ingénierie pédagogique.

Il s'agit d'un modèle spécifique à la formation en ligne qui tenait compte des connaissances déjà acquises de l'apprenant adulte. Les formations se devaient d'être en lien avec la vraie vie et viser le développement de compétences. Ce modèle nous a permis d'éviter les écueils trop souvent présents en formation en ligne qui consistent à des lectures obligatoire à l'écran sans interaction. Ce type de formation condamne l'apprenant à la passivité, situation que nous cherchions à éviter, à tout prix.

Donc, la structure globale proposait un processus de conception qui commençait au moment où le formateur avait l'idée ou le mandat de créer une e-formation et il se terminait au moment où la formation était implantée sur la plate-forme. Concrètement, le formateur cheminait au travers de cinq phases de conception. Lors de la réalisation des phases, les formateurs avaient à faire certaines tâches qui les amenaient à produire des éléments de documentation.

En termes de résultats, nous nous attendions à développer une offre de vingt formations sur trois ans. Ainsi, la première année, en plus de la préparation de l'environnement, nous comptons offrir deux formations, la seconde année, nous allions en ajouter dix et la dernière année, nous allions compléter avec huit autres formations.

Stratégie d'implantation

Sommairement, au cours de la première année et à la suite de l'établissement de l'équipe de travail, nous comptons procéder de la façon suivante :

- mettre en fonction la plate-forme d'apprentissage;
- développer le modèle de formation;
- élaborer et mettre en œuvre la première offre de formations et amorcer la seconde;
- développer la stratégie d'évaluation;
- diffuser les résultats et élaborer notre stratégie de sensibilisation.

La seconde année, nous comptons :

- élaborer et mettre en œuvre la seconde offre de formations et amorcer la dernière offre de cours;
- diffuser les résultats et faire de la sensibilisation;
- mettre à jour les stratégies de diffusion, de sensibilisation et d'évaluation.

Finalement, la troisième année, nous allions :

- élaborer et mettre en œuvre la dernière offre de formations;
- réaliser l'évaluation et la diffusion et effectuer l'analyse et les recommandations.

Stratégies d'évaluation

L'évaluation s'échelonne sur les trois années du projet. Ainsi, la première année, nous devons identifier les informations à recueillir au cours du projet et les indicateurs permettant de vérifier les informations recherchées. Par la suite, nous déterminerions les méthodes de cueillette et d'analyse ainsi que la création d'un tableau de cueillette de données des résultats du projet. Finalement, nous devons adopter en comité de projet une procédure de mise à jour semi-annuelle des données.

La seconde et la troisième année, nous colligerions les informations pertinentes au projet en fonction des indicateurs choisis et les inscririons au tableau de cueillette. Nous devons traiter les informations et les analyser à chaque semestre. Finalement, nous ferions une évaluation exhaustive des données pour le rapport de fin d'année. Il fallait donc prévoir un questionnaire de départ qui permettrait d'établir un profil socio-économique précis des apprenants et qui intégrerait les indicateurs choisis pour faire le suivi. Ensuite, des questionnaires de suivi seraient systématiquement utilisés pour vérifier auprès des apprenants leur évolution (profil) et leur degré de satisfaction en ce qui avait trait au contenu des cours, du soutien technique et pédagogique, ainsi que de l'utilisation de la plate-forme (graphique, convivialité, outils, accessibilité...). Il est évident que le comité se pencherait également sur la façon de suivre les principaux indicateurs socio-économiques de son territoire.

Le plan d'évaluation initial prévoyait également une enquête ou un questionnaire permettant de vérifier le degré de satisfaction des autres utilisateurs de la plate-forme. Il est évident que le nombre d'apprenants rejoints est un indicateur important du succès du projet et était facilement comptabilisable avec la configuration de la plate-forme d'apprentissage. D'ailleurs, cette dernière plate-forme fut choisie en fonction des besoins établis et possède une unité de gestion permettant de vérifier certaines données statistiques sur son utilisation (nombre de visiteurs, nombre de séances...), cependant il était difficile d'identifier ces informations comme de véritables indicateurs. Elles serviraient à interpréter les données qui allaient être recueillies auprès des participants.

Enfin, le comité prévoyait des mises à jour et des modifications qui feraient suite aux rapports semestriels d'évaluation produits en fonction des données recueillies dans les procédures de suivi.